

Exemple type d'une charte de partenariat.

Exposé :

Nous, les partenaires en qualité, décidons à travers des communications effectives, la confiance, l'honnêteté et le travail en équipe, de construire en toute sécurité une construction (à citer, bâtiment d'habitation, ouvrage d'art, hôpital...) de très haute qualité, utile et facilement maintenue en utilisant les techniques modernes assurant l'excellence et la bonne « qualité de vie » ou chacun peut la contempler avec fierté. Notre succès ne peut être assuré qu'en optant pour une relation de « gagner/gagner » en recherchant les buts tracés mutuellement.

Buts :

1. Résoudre les conflits à 100% au niveau du champ d'action du partenariat dans les 02 jours qui suivent l'apparition.
2. Utilisation de démarches sûres et des analyses de risque. Résolution immédiate des violations sans perte de temps dans les accidents ou de dégâts matériels.
3. Compléter chaque phase à temps ou bien avant les temps. Compléter tout le projet 60 jours avant la date finale prévue. Rester dans le budget initial.
4. Compléter le projet avec le même esprit de partenariat qu'au début et après, nous célébrons notre succès.
5. Limiter la croissance du coût à 2% et maintenir la marge des profits.
6. Qualité/travail d'artiste : Respecter des le début et construire comme si le projet est le votre de telle façon à satisfaire les clients.
7. Prévoir des inspections périodiques sur chantier pendant les travaux et après réception provisoire pour identifier les réserves qui doivent être levées à la réception définitive.
8. Identification et résolution de tous les vis de forme au moment opportun.
9. Prévoir des réunions de « partenaires en qualité » mensuellement. A étendre les réunions aux fournisseurs si c'est nécessaire.
10. Maintenir une confiance mutuelle et un professionnalisme.
11. Assurer énergiquement le respect et l'application de cette charte suivant toutes les phases du projet.

Toutes les parties sont invitées a signer cette charte.

Roenker Bates Group, Cincinnati